

Passeport Vacances : des activités pour les 11-16 ans cet été

Proposé par la Ville d'Epernay, le Passeport Vacances permet aux 11-16 ans de profiter chaque été d'animations ludiques, culturelles et sportives ! Cette année, il sera mis en place du 6 juillet au 14 août 2026.



Programme d'activités :

Le Passeport Vacances propose aux jeunes d'élaborer leur programme en choisissant chaque semaine entre des **activités "à la carte"** ou un **pack thématique**.

- le format Pack regroupe un ensemble d'activités autour d'un thème commun au sein d'un programme indivisible. La présence est requise sur l'ensemble de la semaine ;
- les activités "à la carte" permettent au participant d'organiser sa semaine en fonction des activités proposées, avec une présence minimum de 3 jours par semaine.

Des sorties exceptionnelles sont également proposées, sous certaines conditions.

[Découvrir les activités](#)

Renseignements et inscriptions :

Prise de rendez-vous à partir du mardi 26 mai auprès de la Ferme de l'Hôpital

Chemin de la Ferme de l'Hôpital
35 bis, rue Louise-Auban-Moët à Epernay
Tél. : 03 26 55 78 05

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Dossier d'inscription complété (*comprenant fiche d'inscription, charte et autorisation parentale*) ([à télécharger](#))
- Fiche sanitaire ([à télécharger](#))
- Carnet de santé
- 1 justificatif de domicile
- Règlement
- Notification CAF
- Assurance extra-scolaire (fortement recommandée)

Grille tarifaire :

Grille tarifaire		2026	
		Demi-journée	Journée
Tarif Epernay, bénéficiaires CAF (tranches de Quotient Familial)	De 0 à 447 €	1,50 €	3€
	De 448 à 610 €	2,00 €	4€
	De 611 à 855 €	2,55 €	5,10€
	Tarif Epernay sans les ATL (CAF)	7,50 €	15€
Tarif extérieurs (avant déduction des bons CAF)		16,50 €	33€

Conditions de validation de l'inscription :

- L'inscription sera validée une fois le dossier complet
- Pour les bénéficiaires CAF, se munir des aides aux temps libres
- Date limite d'une inscription : 24h avant l'activité
- Les inscriptions aux différents loisirs s'effectuent à la journée, avec obligation de sélectionner un minimum de trois activités par semaine.



Documents

[Programme - Passeport Vacances 2026](#)

[Dossier d'inscription - Passeport Vacances 2026](#)

[Fiche sanitaire - Passeport Vacances 2026](#)